

Le projet éducatif a pour objectif de donner du sens à la pratique de chaque professionnel et de la cohérence dans le travail d'équipe.

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, inscrit « 10 grands principes pour grandir en toute confiance ».

C'est dans ce cadre, que le projet éducatif est construit par les professionnels du multi accueil, qui définissent les valeurs éducatives communes, guidant leur prise en charge du jeune enfant.

Dans ce chapitre, il s'agit de se poser les questions suivantes :

« Que signifie accueillir un jeune enfant de 0 à 6 ans ?

Quelles sont les orientations choisies pour la prise en charge quotidienne ou ponctuelle de ces enfants ?

Quel est le sens et les répercussions, de chaque acte professionnel, sur les usagers de la structure ? »

L'équipe éducative a travaillé ensemble à la définition de ces valeurs éducatives.

Chacun des membres de l'équipe fait vivre ce projet éducatif en inscrivant sa pratique professionnelle dans ce cadre et en contribuant à la réflexion.

2022



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme – et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour valoriser mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille ma sensibilité grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tous-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par moi ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil de jeunes enfants, qu'ils aient le mode d'accueil en application de l'article L. 214-37 en cas de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et servir de base aux projets d'accueil.

« Le projet éducatif est porteur des finalités de l'action et traduit une vision globale de l'éducation, une affirmation de la place de l'enfant, de ses besoins à partir desquels sont envisagées la présence et l'action des adultes pour lui permettre de se sentir en sécurité, de vivre des expériences, de construire son individualité, d'avancer vers l'autonomie, d'éveiller son intelligence, de développer sa personnalité et sa créativité, d'établir des relations avec d'autres, adultes et enfants, de vivre au sein d'un groupe »¹

I- Déclinaison des valeurs de l'équipe éducative :

1. Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

1-1 Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle.

- * Offrir un environnement sécurisé (attention particulière à chacun, choix du matériel, aménagement de l'espace).
- * Faciliter le processus de séparation de l'enfant avec sa famille : offrir un contexte sécurisant et garantir un accompagnement bienveillant.

1-2 Répondre à ses besoins.

- * Concourir à sa bonne santé, à son développement harmonieux et à son épanouissement global.

Les besoins fondamentaux définis par Virginia HENDERSON² : respirer normalement ; manger et boire convenablement ; dormir et se reposer ; choisir des vêtements appropriés, s'habiller et se déshabiller ; tenir son corps propre, protéger son épiderme ; se mouvoir et maintenir une posture ;

- * Individualiser sa prise en charge.
- * Permettre une continuité de soin entre sa vie familiale et sa vie en collectivité.

1-3 Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes.

- * Offrir à l'enfant des situations de découvertes diverses : de soi, de l'autre, de son environnement.
- * Permettre le développement de ses compétences sensorielles, cognitives, motrices, émotionnelles, ...
- * Lui permettre de faire ses acquisitions à son propre rythme.
- * L'accompagner dans ses expérimentations.
- * L'encourager à développer ses compétences et sa créativité.
- * Favoriser la découverte de l'espace extérieur, de la nature, en toute saison.

1-4 Favoriser sa prise d'autonomie.

- * Laisser à l'enfant le temps nécessaire pour vivre sa vie d'enfant.
- * Etablir des repères, qui lui permettront d'anticiper les événements et ainsi de devenir acteur de sa propre prise en charge.
- * Faire confiance à l'enfant, lui offrir la possibilité de faire seul et ainsi d'être moins dépendant de l'adulte.
 - * Respecter son développement individuel dans sa prise d'autonomie ; selon ses compétences et sa disponibilité affective.
- * Valoriser la prise d'initiative du jeune enfant pour favoriser l'estime de soi.

¹ Guide d'accompagnement du décret, document de travail, DGAS, mars 2001.

² Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson.

1-5 Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.

- * Accompagner l'enfant par la parole tout au long de la journée pour lui permettre d'anticiper les événements.
- * Donner à l'enfant les moyens de pouvoir exprimer en retour ses besoins, émotions, désaccords, ... par l'utilisation de la LSF (Langue des Signes Française) associée à la parole.
 - * Respecter son individualité (prénom sans diminutif) par un langage et une gestuelle, adaptés.
 - * Respecter sa famille en ne portant aucun jugement.
 - * Porter attention à la communication au sein de l'équipe : contexte de transmissions professionnelles adapté, bavardages personnels limités.

2 Faire de la collectivité, un lieu du vivre ensemble.

2-1 Garantir une place pour chacun.

- * Accueillir tous les enfants avec la même équité.
- * Faciliter l'inclusion des enfants en situation d'handicap.
- * Favoriser la mixité sociale.

2-2 Favoriser sa socialisation.

- * Encourager les échanges, le partage avec ses pairs.
- * Créer des liens avec d'autres figures éducatives que ses parents.
- * Trouver sa place en tant qu'individu au sein du groupe.
- * Acquérir les codes sociaux de la vie en collectivité.

3 Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles.

3-1 Respecter les choix éducatifs parentaux.

- * Respecter et prendre en compte l'histoire familiale.
- * Accompagner et soutenir la fonction parentale.
- * Garantir une ouverture à la diversité culturelle.

3-2 Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure.

- * Partager des moments conviviaux enfants / parents/ professionnels.
- * Favoriser la création de liens entre les familles

II- Les moyens pour la mise en œuvre de ces valeurs éducatives :

1 Déroulement d'une journée type :

*

6h45-7h00 : Arrivée des professionnels et préparation des locaux avant l'accueil des enfants. (Installation du mobilier et des jeux, préparation des lits, aération, ...).

*

A partir de 7h00 : Accueil individualisé de l'enfant et de sa famille.

Les enfants arrivent au fur et à mesure. Dans le vestiaire, chaque enfant possède un crochet pour sa veste et son sac, un emplacement pour ses chaussures/ chaussons. Dans la salle de change, il bénéficie d'un casier pour stocker le linge de rechange, ...

Avant de rentrer dans la section, les parents peuvent voir affiche sur la porte, le roulement des professionnels du jour.

Le parent est invité à laver les mains de son enfant avant de rejoindre le groupe.

L'enfant et son parent rentrent dans la section, ou ils sont accueillis par un professionnel : les enfants peuvent jouer en jeux libres, pendant les transmissions entre parents et professionnel (rythme de vie de l'enfant, informations sur son état de santé, de fatigue, ...).

Le professionnel accompagne la famille et l'enfant dans la séparation (laisser le temps à l'enfant de dire à ce soir au parent, petit rituel d'au revoir si besoin ...).

Préférentiellement, le professionnel est assis au sol ; ceci afin d'accueillir les nouveaux enfants tout en restant disponible pour ceux déjà présents.

Les enfants jouent en activité « libre ».

*

Entre 7h00 et 8h15 : les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner, fourni par les parents. Ils peuvent arriver en pyjama (couche changée) et être habillés par l'équipe.

*

Tout au long de la journée : Réponse aux besoins de chaque enfant. En fonction de leur rythme, ils sont couchés, changes, nourris ... C'est le rôle du professionnel « volant » pendant l'itinérance Ludique.

*

Vers 9h00 : Une collation composée de fruits et d'eau est proposée aux enfants. Deux points de collation sont prévus : un dans le groupe bébés/moyens et un chez les grands. Indifféremment de leur groupe, les enfants s'installent ou ils en ont envie

*

Vers 9h00 : Une collation composée de fruits et d'eau est proposée aux enfants. Deux points de collation sont prévus : un dans le groupe bébés/moyens et un chez les grands. Indifféremment de leur groupe, les enfants s'installent ou ils en ont envie.

9h15 / 9h30 : Un temps de chanson signée est proposé, soit dans chaque groupe soit tous ensemble. Il s'agit d'un temps convivial pour se dire bonjour, signifier sa présence au sein du collectif et encre la LSF.

*

A partir de 9h30 et jusqu'à 11h00 : l'itinérance Ludique se met en place. Les professionnels « Phare » installent des situations de jeux dans les différents espaces de la structure. Les portes s'ouvrent, laissant les enfants en libre circulation.

Les professionnels « phare » veillent à enrichir régulièrement les situations de jeux pour relancer l'intérêt des enfants.

En fin de matinée, ils rangent les situations de jeux et consignent leurs observations sur les enfants dans le classeur de chacun dans les groupes

* **Vers 11h00 :** petit regroupement des enfants par section : temps lecture, lavage de main (au lavabo pour les plus grands, au gant pour les plus petits), ...

* **A partir de 11h15:** Repas des enfants mangeant en petits groupes (de 4 enfants idéalement voir 6 enfants pour 1 adulte. Pour les moyens dans la salle de psychomotricité, chez les grands en salle de restaurant). En fonction du nombre d'enfants, un ou deux services sont proposés.

Les plus petits mangent à la demande, en repas individualisé (en fonction du rythme de chaque enfant, temps un adulte / un enfant, de **préférence dans les bras du professionnel**, ...), et personnalisée (régime, biberon, introduction alimentaire progressive, ...).

Les repas sont confectionnés sur place par notre cuisinière et servis à la demande. Pendant ce temps les autres enfants jouent en jeux libres, d'autres vont se coucher.

* **Après le repas**, ou dans l'après-midi (en fonction des besoins de chacun) : temps de sieste, change de la couche, soins, ...

Le professionnel accompagne l'enfant à l'endormissement (couche individuel, caresses, bercements, ...).

Chaque enfant dort dans un lit adapté à son stade de développement (les plus petits dans des lits à barreaux, les plus grands dans des lits au sol). Le même lit dans le même dortoir est privilégié pour le besoin de repères du jeune enfant.

Réveil échelonné, levé à la demande.

Activité « libre » ou proposition de situation de jeux.

* **A partir de 15h15:** Goûter individualisé et personnalisé (en fonction du réveil de chacun).

* **Entre 17h00 et 18h00 :** Regroupement de tous les enfants dans la salle de psychomotricité. Le professionnel du groupe des grands range sa section.

Départ de la majorité des enfants (les départs sont possibles tout au long de la journée).

Temps de retrouvailles parents / enfants (transmissions sur le déroulement de la journée, petites anecdotes, ...).

* De 18h00 à 18h15 : Un professionnel termine le rangement de la section (jeux, dortoirs, aération...) et préparent la venue des enfants du lendemain.

L'agent d'entretien effectue le ménage de la structure.

2. Organisation des groupes d'enfants

2-1. *Socialisation des tout-petits.*

Avant 2007, l'objectif premier des EAJE était de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Le Décret de 2007 requalifie les EAJE en lieu d'éducation du jeune enfant.

Les EAJE sont considérés comme un facteur de réussite pour les enfants. Ils sont mobilisés avant la scolarité par les services sociaux pour stimuler l'enfant sur le plan cognitif, langagier, social, ...

Les EAJE sont reconnus pour offrir un contexte inédit pour l'enfant, puisqu'ils permettent la socialisation. Ce contexte vient étayer les expériences du jeune enfant et en ça ils sont reconnus comme lieu de co-éducation avec la famille.

Les familles formulent comme motivation première en faveur de la fréquentation d'un enfant en collectivité, sa socialisation.

De fait, l'enfant au sein d'une structure collective rencontre ses pairs.

Cependant, il s'agit plus de vivre les uns à côté des autres qu'avec les autres.

Pour Emmi PIKLER, la socialisation primaire - qui dure jusqu'aux 3 ans de l'enfant - c'est d'abord et avant tout se connaître soi-même et identifier qu'on est différent de l'autre.

Cette première socialisation se met en place à travers le regard de l'adulte dans les temps de soins.

C'est dans ses interactions que l'enfant va se nourrir et apprendre à se connaître.

C'est la qualité de la socialisation primaire (la qualité de la relation des adultes avec les enfants) qui va impacter les relations qui vont se nouer avec les autres enfants dans les temps de jeux libres par exemple. L'attention avec l'adulte est transposée dans ses relations avec les autres enfants. Par une sorte de mimétisme de la relation établie avec l'adulte pendant les soins.

Mais l'intérêt à l'autre ne se manifeste pas véritablement avant la troisième année.

Avant 3 ans, l'enfant vit sa vie et à ces âges-là, c'est beaucoup plus important que le collectif. Une socialisation réussie, c'est d'abord une prise en compte de l'individu qui se construit.

Au multi accueil du Colombier, le respect de l'individu et la réponse à ses besoins spécifiques, au sein du collectif sont donc primordiaux.

Par socialisation, l'équipe éducative entend accompagner l'enfant à trouver sa place au sein du groupe, à exprimer ses besoins, ses désaccords, ...

L'enfant apprend à développer son empathie.

Ensuite viennent les valeurs telles que le partage, la coopération, l'entraide, ...

2-2. Constitution de groupe d'enfants par année de naissance.

En collectivité, il est nécessaire que chacun trouve sa place, et que le rythme de chacun soit respecté. Pour cela, chaque enfant se voit attribuer une place dans un groupe d'enfants de la même année de naissance.

Cette place lui est attribuée pour l'ensemble de la période où il est accueilli au multi accueil.

Ce groupe d'âge est propice à des temps d'échanges entre pairs ; sur des questions qui leurs sont propres, des centres d'intérêt communs, ...

La gestion du groupe reste individuelle, mais est facilitée par le rapprochement des âges et donc des besoins plus ou moins semblables.

Au niveau de l'aménagement de l'espace, chaque groupe dispose d'un espace dédié (salle de restauration, salle de bain, dortoir).

2-3. Le système de « référence ».³

Qu'est-ce que la « référence » ?

La « référence » est un concept élaboré par le **Docteur Emmi PIKLER**.

Cette hongroise a créé une pédagogie nouvelle en 1946, au sein de l'institut National de Méthodologie des Maisons d'enfants de 0 à 3 ans.

Cette pouponnière se situe rue LOCZY, à BUDAPEST ; d'où l'origine du nom de cette pédagogie (**pédagogie LOCZY**).

La signification du concept « référence » pour Emmi PIKLER, pédagogie LOCZY :

Le principe directeur, qui guide l'action de chacun, est la valeur d'une relation affective privilégiée et l'importance de la forme particulière qu'il convient de lui donner dans un cadre institutionnel.

La nécessité d'une relation affective privilégiée et continue avec un adulte permanent nécessite une grande constance dans les attitudes éducatives et un engagement du personnel dans une « relation réelle mais consciemment contrôlée, dans laquelle l'adulte ne fait pas peser sur l'enfant sa propre affectivité et ses attentes personnelles ».

Les soins sont donc individualisés au possible, et l'enfant n'est jamais seul : il y a toujours un adulte à portée de vue ou de voix. Ainsi, les enfants ne sont pas frustrés, inquiets ou agressifs :

« L'attention donnée pendant les soins est la garantie d'un niveau d'échange indispensable, mais suffisant pour que l'enfant ne sombre pas dans l'inaffectivité ni dans le syndrome d'insatisfaction affective ».

La réponse de l'adulte ne doit pas dépasser la demande de l'enfant, elle doit rester plutôt un peu en deçà et le renvoyer toujours à sa propre maîtrise de la situation qui, elle, est organisée à la mesure de ses possibilités. »

2-3.1. Mise en œuvre du système de référence au Multi Accueil du Colombier,

Dans l'optique de répondre aux besoins individuels de l'enfant au sein du collectif, de respecter les choix éducatifs parentaux ; au Multi Accueil du Colombier l'équipe éducative a fait le choix de la mise en place d'un système de référence.

Pour cela, chaque enfant se voit attribuer une personne référente.

Celle-ci joue un rôle particulier pour l'enfant et sa famille. C'est elle qui organise avec la famille la période d'adaptation et est présente sur chaque temps.

Tout au long de son accueil en collectivité, c'est le professionnel qui va être en charge de prendre auprès de la famille les consignes et les habitudes de vie de l'enfant ; l'évolution de ses capacités, pour une adéquation avec sa prise en charge au multi accueil.

Le professionnel « référent » ne remplace pas le parent, il le relaie en son absence, en tenant compte des choix éducatifs de la famille, dans la limite des contraintes de la collectivité.

Le référent est garant de la prise en charge éducative de cet enfant au sein du Multi Accueil.

La personne référente facilite l'arrivée d'un nouvel enfant.

Grace à son travail avec la famille, le reste de ses collègues est informé des habitudes de l'enfant et est en mesure de prendre en charge l'enfant de façon respectueuse de son rythme.

Le mode de référence permet à l'enfant de savoir qui va s'occuper de lui et comment.

Cette connaissance réciproque constitue des repères solides pour que l'enfant puisse évoluer à son aise au sein de la structure.

Ainsi, l'enfant peut s'ouvrir à de nouvelles relations avec les autres professionnels.

³ « LOCZY OU LE MATERNAGE INSOLITE » M. DAVID, G. APPELL, J. Ed du Scarabee 1973.

De fait, la personne référente n'est pas la seule à s'occuper de l'enfant.
Dans chaque groupe, il y a entre 3 et 4 professionnels.
Elles organisent ensemble l'accueil des enfants au quotidien.

L'enfant doit juste savoir sur qui il peut en compter en l'absence de ses parents.
Le plus important est de lui donner un sentiment de continuité, car pour lui plus les choses sont prévisibles, plus il pourra être acteur de ses soins, participer et anticiper.

Le professionnel « référent » est chargé des observations de cet enfant, il diffuse les éléments importants de sa vie, auprès des différents intervenants de la structure (les autres professionnels de la section, la directrice, le psychologue -analyse de la pratique-, les partenaires socio-éducatifs étayant sa prise en charge- CAMPS, PMI, ...).

Le référent consigne par écrit ses observations dans le « livret d'accueil » de l'enfant.

Une fois par mois, une réunion de groupe est organisée avec la directrice pour ajuster l'accueil des enfants.

Cette mise en œuvre permet d'effectuer un suivi individualisé de l'évolution de chaque enfant au sein de la structure.

Ainsi, l'équipe porte une attention particulière à chaque enfant, et pas uniquement sur les enfants qui, par le comportement déviant, posent question à la collectivité.

2-3-2 Une référence sur 3 ans.

Le groupe d'enfants, reparti par année de naissance des enfants, est constitué jusqu'à leur départ à l'école maternelle.

Il est fondamental de ne pas multiplier les situations de séparation au sein de la structure, par conséquent, il est nécessaire de conserver un nombre restreint de professionnels intervenant auprès de l'enfant.

Chaque groupe d'enfant est encadré par une équipe éducative de trois à quatre professionnels. Cette équipe constitue pour l'enfant un repère important.

Il apprend à connaître la façon dont on va s'occuper de lui, son insécurité est contenue.

Cette équipe éducative suit le groupe d'enfant pendant ses trois années de présence à la structure.

Des changements de professionnel peuvent être opérés en fonction d'impératifs fonctionnels ou personnels.

Le changement de groupe est basé sur l'importance des relations humaines et non sur la compétence d'un enfant à réussir telle ou telle activité. Le rythme de chacun est ainsi respecté.

Pour faciliter le passage des enfants d'un groupe à l'autre, nous organisons en juin une rencontre parents / professionnels.

Cette réunion d'information permet d'expliquer la vie du groupe dans la nouvelle section à la rentrée. Le passage des enfants d'une section à l'autre s'effectue avec l'ensemble du groupe après les vacances d'été.

Les deux jours de pré-rentrée permettent aux professionnels d'investir leur nouveau groupe. Ils préparent l'arrivée des enfants (dortoirs, vestiaires, ...).

Par la mise en place de cette référence sur trois ans, le choix a été fait d'un relationnel fort avec l'équipe.

L'équipe éducative mise sur cette qualité relationnelle pour favoriser le changement de salle. Le système de référence montre à ce moment-là de l'année tous ses bénéfices.

Le changement de groupe, n'est en fait qu'un changement de salle, puisque les professionnels continuent leur prise en charge des enfants en respectant leur rythme, rythme qui au début est identique à celui laissé dans le groupe précédent.

Par conséquent, le chamboulement pour l'enfant est amoindri, il en est de même pour sa famille et les professionnels.

La référence est bénéfique pour l'enfant, mais également pour sa famille.

Le mode de « référence » favorise une meilleure connaissance des pratiques éducatives de la famille.

La confiance qui s'établit au fil du temps entre la famille et l'équipe éducative, favorise le soutien de la parentalité.

2-3-3 Le planning du personnel au service du système de référence.

Le temps de travail des professionnels est aménagé de sorte à privilégier les relations professionnelles /enfant.

Tout d'abord, pour limiter le nombre de changements de personnel au cours de la journée (où se rejoue les problématiques de séparation), l'amplitude horaire est large (8h45 pour un temps plein). Les professionnels travaillent sur 4 jours par semaine.

Ensuite, chaque professionnel dispose d'un planning hebdomadaire, identique pour l'année scolaire. [Pour exemple, Mr X travaille tous les lundis de matinée, tous les mardis de journée, tous les mercredis d'après-midi,.....]

Ce dispositif permet une meilleure prise en charge des enfants accueillis de façon occasionnelle.

Nous avons constaté que généralement ces enfants accueillis peu de temps dans la semaine, avaient des difficultés à se séparer de leur famille et mettaient du temps à s'adapter à la vie du groupe, ...

Ces enfants ne profitaient pas pleinement de leur temps à la structure, du fait de la nécessité de s'habituer à nouveau au professionnel présent.

Ainsi, par exemple : Paul est accueilli tous les mercredi après-midi et uniquement ce jour-là.

Ce dispositif permet à Paul d'appréhender son accueil, car il sait que tous les mercredis après-midi il sera accueilli par Mr X.

Cette disposition permet une plus grande stabilité pour l'enfant et favorise les séparations.

Elle rend prévisible son accueil à la structure et permet sa prise d'autonomie. Dès son arrivée il peut se consacrer à ses activités.

2-3-4 Les outils de travail.

Pour que le mode de « référence » atteigne ses objectifs, l'équipe éducative doit faire preuve d'une communication optimale et de cohérence dans la prise en charge de l'enfant.

Les moyens de mise en œuvre sont les suivants :

* Des feuilles de transmissions journalières (informations entre les professionnels du même groupe et transmissions aux familles le soir).

* Des réunions de groupe, animée par la Directrice.

* Des journées pédagogiques, pour retravailler un aspect de la pédagogie ou se former.

*Un livret individualise pour chaque enfant (dénomme : « livret d'accueil de l'enfant »), dans lequel sont consignées toutes les informations concernant son histoire au Multi Accueil (les habitudes de vie remplies par la famille et le référent, les observations et le bilan de la période d'adaptation, les comptes-rendus du travail effectués avec le psychologue, les observations de l'enfant effectuées par le référent,).

Le livret individualisé⁴ est un outil de travail de professionnels de la structure, pour la prise de relais en l'absence de la famille. Chaque enfant a le sien. C'est la référente de l'enfant qui le remplit. Le livret individualisé permet le lien entre la vie à la maison et sa prise en charge au Multi Accueil.

La référente retranscrit :

- 1/ les habitudes de vie de l'enfant à la maison, les choix éducatifs de ses parents pour lui.
- 2/ les observations de l'enfant lors de sa présence en structure (grille d'observation Loczy à compléter). *Exemple, référence à la grille du livret individualisé : bébé joue avec ses mains (item 3) lui donner des jeux à prendre pour voir et favoriser la phase supérieure (item 4) Tend la main, palpe avec assurance.*

Ainsi, cet outil permet la construction d'un projet individualisé pour chaque enfant (constat de ce dont il a besoin lors de sa prise en charge au Multi Accueil et mise en œuvre de ce projet).

Qu'est ce qu'il a besoin comme jeu, activité, prise en charge, pour l'éveiller, lui permettre d'expérimenter la phase supérieure ?

En outre, ce livret est un outil de prévention, puisque les observations faites de l'enfant permettent de dépister d'éventuelles difficultés.

⁴ Livret individualisé de l'enfant en annexe.

Charte du professionnel << référent >> :

Qui est le référent ?

L'équipe éducative attribue un référent à chaque enfant, en fonction de leurs jours respectifs de présence au multi accueil.

Le référent est un professionnel qui construit une relation privilégiée avec l'enfant et sa famille, afin d'offrir à l'enfant une prise en charge cohérente et une sécurité affective.

Le référent est garant d'une prise en charge de l'enfant de qualité :

- Il met en œuvre une coéducation individuelle avec sa famille.

C'est lui qui assure l'adéquation entre l'éducation donnée par la famille et la vie à la structure.

- Il est garant du respect de son individualité au sein de la collectivité.

Il personnalise l'accueil de l'enfant et de sa famille, de sorte à créer des repères sécurisants pour l'enfant.

- Il met en place un projet individualisé, adapté à ses besoins.

Il observe le développement global de l'enfant, pour identifier ses besoins et programmer une prise en charge adaptée.

- Il est en charge du suivi de l'enfant pendant ses trois ans de présence au multi accueil.

Quelles sont les tâches spécifiques du référent ?

- Se présenter à l'enfant et à sa famille, leur expliquer le rôle de référent.
- Détailler à la famille le fonctionnement de la section.
- Organiser et mettre en place l'adaptation de l'enfant au multi accueil, avec la famille.
- Recueillir les informations nécessaires à sa prise en charge (habitudes de vie).
- Transmettre au reste de l'équipe ces informations, pour une prise en charge cohérente.
- Observer régulièrement l'évolution et les acquisitions de l'enfant, sur 3 ans.
- Consigner ces observations sur le livret individualisé de l'enfant.
- Travailler en équipe à l'élaboration de sa prise en charge individuelle (réunion d'analyse de la pratique, rencontres avec les partenaires sociaux -CAMPS, PMI, ...).
- Mettre en œuvre le projet individualisé de l'enfant (prise en charge adaptée à son développement global), en lien avec la famille.
- Evaluer et réajuster le projet individualisé de l'enfant en fonction de son évolution et des choix éducatifs parentaux.
- Informer la directrice des choix éducatifs pris.

Quelles sont les attitudes professionnelles du référent ?

- Être disponible, à l'écoute,
- Savoir transmettre les informations,
- Savoir observer,
- Faire preuve d'empathie,
- Rendre le parent confiant dans sa prise en charge éducative, le soutenir dans ses choix, le conseiller (soutien à la parentalité),
- Être capable de se remettre en question, de prendre du recul,
- S'appuyer sur les ressources de la structure pour gérer cette relation privilégiée (équipe analyse de la pratique, ...)
- Préserver la relation parents/ référent en passant le relais à la directrice en cas de conflit

Grâce au système de référence, l'enfant est au cœur de la réflexion et l'organisation est centrée sur ses besoins. Finalement aujourd'hui, les neurosciences ne viennent que confirmer les recherches piklériennes : l'empathie est fondamentale.

Un tout petit, pour se construire, a besoin d'un adulte attentionné, fiable, prévisible et intéressé par l'activité autonome de l'enfant.

2-4 Accueil des enfants scolarisés.

Le Multi Accueil du Colombier dispose d'un agrément délivré par les services de **PMI**, pour l'accueil des enfants de 2 mois¹/₂ jusqu'à la date anniversaire de 4 ans.

Lors de la première année d'école maternelle, les enfants peuvent fréquenter la structure les mercredis et les vacances scolaires. Au-delà de 4 ans, ils sont accueillis sur le Centre de Loisirs de la commune.

Depuis la scolarisation obligatoire des enfants à 3 ans, le service passerelle est possible sur dérogation (convention signée entre la famille, l'école et le multi accueil).

Le service passerelle consiste en l'accueil des enfants de petite section de maternelle :

-Après une matinée en classe avec l'enseignant,

-L'équipe du multi accueil organise un pedibus pour un accueil sur la structure.

Ensuite les enfants prennent le repas de midi sur le multi accueil, pour une aide adaptée aux tout-petits. Ils bénéficient d'un temps de sieste selon leurs besoins individuels. Puis un goûter et une fin d'après-midi pouvant s'étendre jusqu'à 18h00.

Ce dispositif est intéressant pour une adaptation en douceur à l'école (enfants avec des difficultés d'adaptation ou qui ont des besoins importants de sieste).

Avec l'épidémie de Covid-19, ce service a été suspendu pour éviter le brassage des enfants entre deux modes d'accueil collectif.

2-5 Accueil de l'enfant dit « différent », en situation d'handicap ou atteint d'une maladie chronique.

L'accueil des enfants en situation d'handicap est l'une des orientations prioritaires des politiques publiques en matière de petite enfance.

Le Décret n°2007-230 du 20 Février 2007, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le Code de la sante publique, stipule que *« les établissements et /es services d'accueil veillent à la sante, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale »*.

La loi française d'orientation en faveur des personnes handicapées de juin 1975 ne définissait pas la notion de handicap. Celle du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » donne du handicap la définition suivante

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de sante invalidant ».

Tous refus d'accueil d'un enfant en situation d'handicap dans une structure petite enfance, est assimilable à une pratique discriminatoire sanctionnée par l'article 225-1 du code pénal.

Par dérogation, un enfant présentant un retard psychomoteur, peut être accueilli dans un EAJE

jusqu'à ses 5 ans, pour pouvoir préparer son entrée à l'école maternelle.

Aujourd'hui la loi prévoit que la personne en situation d'handicap puisse bénéficier des mêmes chances et des mêmes droits que tout citoyen. Dans les structures d'accueil de la petite enfance, l'accueil de l'enfant «différent» s'accompagne, se parle, s'apprend au fil du temps.

L'équipe éducative du multi accueil du Colombier a réfléchi à la possibilité d'accueil d'un enfant porteur d'handicap, en ces termes :

Ce que doit représenter l'accueil en structure petite enfance pour l'enfant en situation d'handicap :

- Une reconnaissance de son droit à être un enfant comme les autres, avec les mêmes besoins que les autres. Digne des mêmes attentions.
Être reconnu avant tout comme un enfant et non comme un enfant porteur de handicap.
Dès l'annonce du handicap, l'enfant et ses parents sont ballotés de consultations en services spécialisés. L'EAJE devient alors un espace où son corps n'est plus l'objet d'inquiétudes ni de soins, mais capable d'explorer ses potentialités.
- Une séparation douce et aménagée d'avec ses parents.
- La possibilité d'avoir le temps nécessaire pour faire ses acquisitions à son propre rythme.
- Une ouverture sur le monde, une rencontre avec ses pairs, un espace de relations humaines génératrices de liens sociaux.
- La possibilité de valoriser ses compétences, car les autres peuvent apprendre également de lui.
- Un moment d'éveil.

Le respect de la différence est une valeur essentielle que l'on souhaite défendre.

Ce que doit représenter l'accueil en structure petite enfance pour les familles :

- Une bouffée d'oxygène.
- Une possibilité pour les parents (père/ et/ou mère) de reprendre une activité pour lui.
- L'absence de repli sur eux-mêmes, une ouverture sur l'extérieur.
- Une socialisation de leur enfant, la possibilité de lui imaginer un avenir, en prenant du recul.
- Une première séparation, choisie, et dans un climat de sérénité et de confiance.
- Une prise en charge non médicalisée, une considération d'être des parents comme les autres.
- Un accompagnement, un dialogue, une écoute, un soutien à la parentalité.
- Une participation à la vie de la structure, des rencontres avec les autres familles.
- Une préparation à l'entrée à l'école maternelle.

Dans la pratique :

La prise en charge pédagogique et éducative d'un enfant en situation d'handicap, ne doit être différente d'un autre enfant que dans ses spécificités.

Accueillir un enfant en situation d'handicap implique de ne pas se laisser parasiter par le handicap et nos représentations de la différence, nos craintes, nos a priori.

Le handicap n'est pas nié, il est simplement un élément à prendre en considération parmi d'autres. Ce sont les professionnels qui doivent s'adapter à la situation et non l'inverse.

Au préalable, l'accueil doit être pensé, préparé avec ses parents et en lien avec l'Infirmière, **réfèrent santé et accueil inclusif de la structure.**

Une rencontre est organisée pour permettre d'échanger avec la famille, notamment à propos du rythme de l'enfant, de ses particularités, de ses possibilités d'adaptation au mode d'accueil et d'apprécier son état de santé ainsi que ses traitements éventuels, en vue de contribuer à la mise en place du **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**. Ce dernier définit les adaptations apportées à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de la collectivité et précise le rôle de chacun (parents, professionnels...).

Un bilan régulier du projet d'accueil individualisé est nécessaire de sorte à réajuster la prise en charge de l'enfant.

Il est important de se donner un temps d'observation avant l'intégration définitive en structure afin d'évaluer au mieux les besoins, les difficultés, les habitudes, les capacités d'adaptation de l'enfant et de préparer l'équipe à cet accueil sachant que ce temps est nécessaire pour établir un climat de confiance.

Un suivi de la prise en charge de l'enfant est nécessaire, mais la réussite de cet accueil dépend beaucoup de la qualité de la communication dans l'équipe, avec les parents et les autres professionnels entourant l'enfant.

La collaboration avec les partenaires (SESSAD, CMP, CAMPS, PMI, ...), est primordiale pour un parcours de vie cohérent pour l'enfant, il est nécessaire d'éviter le morcellement dans l'ensemble de ses prises en charge.

Pour pouvoir accueillir cet enfant dans de bonnes conditions, l'équipe doit rester disponible pour les autres enfants, répondre à leurs questions et à leurs réactions vis-à-vis de l'enfant porteur de handicap. La première fois, il s'agit de le présenter comme tout nouvel enfant et selon les cas, on peut soit expliquer le handicap (avec l'accord des parents), soit attendre qu'ils posent des questions.

L'équipe doit également gérer les réactions des autres parents, répondre à leurs questions, les laisser s'exprimer sur leurs peurs.

Pour aider les professionnels dans cette démarche, des temps d'analyse des pratiques sont prévus avec un psychologue ainsi que des réunions d'équipe régulières.

Si certains parents sont réservés et inquiets, leurs enfants se chargent vite de leur montrer que tout va bien, qu'ils s'épanouissent mutuellement au contact de tous. L'éducation se fait alors dans l'autre sens : les enfants montrent la voie aux parents !

Notre rôle de prévention est également d'éviter le « sur handicap », c'est-à-dire tous les troubles qui peuvent se rajouter aux déficiences et incapacités initiales du fait d'un environnement défavorable. D'où la nécessité d'utiliser une grille d'observation de développement de l'enfant (présente dans le livret d'accueil de chaque enfant de la structure- voir annexe).

Les différentes observations de la référente, consignées dans le livret individualisé, favorisent le dépistage d'éventuels soucis et permettent à l'équipe éducative d'orienter, si besoin, l'enfant et sa famille vers un spécialiste.

Le Pôle Ressources petite enfance :

Le 1er octobre 2017 a vu le jour un nouveau service en direction des jeunes enfants en situation d'handicap : « Le pôle ressources petite enfance du Bas-Bugey ».

Il est financé par l'ARS et est confié à l'ADAPEI de l'Ain, via l'IME / SESSAD de Belley, pour la mise en œuvre.

Le pôle ressources petite enfance s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des difficultés de développement ou en situation de handicap (avéré ou pressenti).

L'équipe est composée d'une Educatrice Spécialisée, d'une assistante sociale et d'une psychologue. Leur mission est l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des familles (aide administrative, aide à l'accès au droit, aide éducative et psychologique et coordination du projet de l'enfant).

Le pôle ressources petite enfance est également lieu ressource pour les professionnels de santé et/ ou de la petite enfance à la recherche de conseils, d'outils, d'informations.

Il s'agit d'un service d'accompagnement. Pour autant, il n'est pas un lieu de prise en charge, ni de dépistage, ni de diagnostic.

3 Concepts éducatifs

3-3 La place du doudou.

Entre six mois et un an, parfois l'enfant choisit un jouet qu'il préfère entre tous et qu'il a tendance à vouloir emmener partout, notamment pour dormir avec lui.

C'est son « doudou ». Sa texture et son odeur en font un objet unique pour l'enfant.

Avant six mois, les parents peuvent donner à l'enfant un foulard ou un tissu imprégné des odeurs de la maison ou de maman. Cependant, il ne s'agit pas encore d'un doudou, il fait « office de », en attendant d'être choisi par l'enfant.

Plus qu'une peluche, ou un morceau de tissu mal odorant, cet objet dénommé « doudou », a une réelle fonction dans le développement du jeune enfant.

Il convient d'en comprendre la signification et donc son importance pour l'enfant, afin de lui attribuer une place au Multi Accueil.

C'est Donald Winnicott, qui fut le premier à parler de la fonction du doudou.

Il le nomme : « objet transitionnel ». *« L'objet transitionnel apparaît à un moment du développement de l'enfant où il a encore du mal à distinguer son existence propre de celle de sa mère. Le fait d'investir une peluche ou un doudou lui permet de sortir de la fusion primitive d'avec sa mère en créant un espace psychique qui lui est propre. »*

Le doudou est un objet qui fait lien pour l'enfant en l'absence de sa mère.

C'est important pour l'enfant de pouvoir faire appel à ce lien à tout moment dans la journée, car il n'a pas encore acquis la notion temporelle.

Boris CYRULNIK explique : « Le doudou est réconfortant pour l'enfant. L'odeur de la maison est pour lui un moyen de se rassurer, de se réconforter... ».

Le doudou atténue ses angoisses d'abandon.

Il subit l'exercice de la toute-puissance de l'enfant, de sa volonté.

Il permet à l'enfant d'exercer sa personnalité (il peut le câliner, le taper, le mordre, ...).

Le doudou est facilitateur et consolateur lors des séparations, mais il l'est également tout au long de la journée (particulièrement au moment de l'endormissement, lors d'un chagrin, d'une fatigue, d'une contrariété, ...).

Il est important de noter que certains enfants n'ont pas de doudou et n'en n'éprouvent pas le besoin. Ils possèdent un autre mode d'expression de cet objet transitionnel (balancements, caresses, ...).

Au Multi Accueil, l'enfant peut à sa guise chercher son doudou, lorsqu'il en ressent le besoin.

Chaque enfant dispose d'un casier accessible pour ranger son doudou (et sa sucette), il a la responsabilité de le ranger, de le récupérer au besoin.

C'est un objet sacré pour l'enfant, il fait partie de sa personnalité.

De ce fait, les professionnels respectent le doudou et veillent à ce qu'il le soit par les autres enfants.

Le doudou est un objet exclusif de l'enfant, lui seul décide de sa manipulation par autrui.

Le doudou pourra faire, ou non, des allers retours quotidiens entre la structure et la maison ; le choix appartient à l'enfant.

Le doudou est le premier objet, qui permet à l'enfant de s'extérioriser. Cependant, il ne doit pas être le seul.

L'enfant a besoin pour devenir un individu sociable et autonome, de communiquer avec ses pairs. Par conséquent, l'enfant en grandissant, doit être capable de réaliser des activités sans son doudou. En douceur et avec le consentement de l'enfant, l'équipe éducative lui demande de réaliser telle ou telle activité en laissant son doudou dans le casier (chants, jeux à l'extérieur, ...).

En outre, afin de développer le langage du jeune enfant, les professionnels veilleront à adopter les mêmes principes en ce qui concerne la tétine de l'enfant.



3-4 La motricité libre.

La motricité libre est un concept élaboré par Emmi PIKLER, dans sa pédagogie LOCZY.

Il s'agit de respecter la liberté de mouvement de l'enfant et son envie de faire ses propres découvertes. « Il est important de considérer l'enfant, dès sa naissance comme un sujet participant, partenaire, comme une personne à part entière.

L'enfant ne doit pas se sentir comme un objet manipulé par l'adulte.

Le bébé utilise de façon harmonieuse toute sa musculature.

Il se prépare en toute sécurité à l'étape suivante de son développement.

Un nouveau-né n'a pas une perception de son propre corps ; il l'acquiert au fur et à mesure. Il choisit toujours la posture qui lui est la plus adaptée. Il se mouvoit à son aise.

Ses mouvements et ses postures qu'il apprend lui-même sont utiles pour se construire et construire son schéma corporel.

L'adulte doit respecter /es acquisitions matrices de l'enfant en ne le mettant pas dans une situation qu'il ne connaît pas lui-même.

L'enfant expérimente l'espace.

Au cours de toutes ses explorations, le bébé est prudent. »⁵

Au Multi accueil du Colombier, on laisse l'enfant apprendre à s'asseoir depuis la position allongée. On ne l'assoit pas et l'on n'essaye pas de le « caler » avec des coussins pour le faire tenir assis. S'il ne sait pas se mettre assis, c'est que sa musculature n'est pas prête à supporter son corps dans cette position.

Ainsi au multi accueil, nous utilisons beaucoup de tapis, et très peu -voir pas- le transat.

Les youpalas sont bannis.

Vers 5 mois l'enfant ne sait pas encore s'asseoir seul.

Cependant, il peut tenir assis si on le place dans cette position.

L'adulte peut penser que c'est lui faciliter la tâche, l'aider à grandir.

Or à cet âge la tête de l'enfant est encore lourde par rapport au reste de son corps.

L'intervention de l'adulte est contre-productive et dangereuse pour l'enfant. L'enfant peut perdre l'équilibre de fatigue, à maintenir sa tête dans cette position. De plus, tout occupé à maintenir cette position, l'enfant ne joue plus.

Il paraît enjoué, en effet son champ visuel s'agrandit dans cette position, mais il devient passif.

Hors l'enfant a besoin d'explorer par lui-même pour développer son intellect.

⁵ Autonomie et activité du bébé. Recueil d'articles de l'institut Pikler-2, Erès 2017.

« Le bébé explore /es objets qui l'entoure. Il acquiert des sensations différentes (poids, qualité, doux, lourds ...).

Il se rend compte des expériences sensorielles différentes.

Il est attentif à ses propres gestes.

Personne ne lui impose avec quel objet il doit jouer.

Son comportement spontané du début laisse place à un acte conscient et volontaire.

Les différentes tentatives ne sont pas ressenties comme des échecs, car l'enfant peut modifier son projet au cours de son acte, pour un autre but.

L'enfant a donc le plaisir, la joie de faire par lui-même.

Le processus d'apprentissage est plus important que l'acquisition en elle-même.

L'activité motrice et manuelle donne lieu à des pensées.

Le bébé établit des liens entre les objets et les personnes, entre les objets et lui-même. »

Placer bébé dans une position non encore acquise, le rend dépendant de l'adulte, il ne peut pas encore retrouver cette position seul.

« [...] Il importe de ne pas contrarier en faisant intrusion, en exposant par exemple le bébé à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter, lui enlevant la joie de découvrir par lui-même et la confiance en ses propres capacités. [...]

Quand l'enfant fail savoir qu'il est en difficulté, l'adulte le prévient qu'il va venir l'aider (c'est la verbalisation). »

Lorsqu'un enfant est sur le ventre et qu'il manifeste l'envie de changer de position, l'adulte a pour intention de le prendre dans les bras, et le reposer sur le dos.

Il serait pourtant plus judicieux d'accompagner l'enfant en l'aidant à se retourner lui-même du ventre sur le dos.

Ainsi, il pourrait se rendre compte du mouvement à effectuer pour y arriver seul.

Une idée du développement progressif et harmonieux du bébé :

Sur le dos, l'enfant expérimente son corps, ses mains, ses pieds

Il explore son environnement et se tourne sur le ventre pour chercher des jeux

Il joue sur le ventre, son champ de vision s'élargit dans cette position il commence à se déplacer pour attraper des jeux plus distants de lui il rampe, puis se déplace à quatre pattes

Il se met assis pour pouvoir se servir de ses mains pour jouer Son champ de vision s'élargit

Il se redresse pour voir ce qu'il y a plus haut Il se met debout

Il marche pour aller chercher d'autres jeux

Le respect de l'activité autonome de l'enfant ne montre pas l'indifférence de l'adulte, mais au contraire sa disponibilité, sa bienveillance.

Ses premiers gestes vont lui permettre de se sentir capable et compétent et donc forger les bases de son estime de soi. Estime de soi qui se renforcera au fil de ses expériences et expérimentations.

Bouger, pour un tout-petit, c'est penser ! Il construit sa pensée en bougeant, en découvrant son environnement. Pour Emmi PIKLER, il n'est pas nécessaire de stimuler un bébé.

La meilleure stimulation, c'est son environnement humain et matériel. Aucun enfant n'a besoin d'une stimulation autre que celle de la confiance de l'adulte.

Des recherches sur 700 enfants en motricité libre ont montré que certains enfants (notamment ceux de petits poids à la naissance) ont un développement psychomoteur plus lent. Or ce n'est pas la rapidité des acquisitions qui compte, mais la qualité du geste. Tous les enfants - hors difficultés ou handicaps identifiés - marcheront entre 9 mois et deux ans. En revanche, on sait que l'ordre d'acquisition reste immuable : tous les bébés passent par les mêmes étapes dans leur développement et ont les mêmes stratégies pour atteindre la verticalité.

A savoir : on oublie trop souvent le rôle de la manipulation dans le développement psychomoteur de l'enfant. C'est pourtant un axe important (et là d'ailleurs les temps d'acquisition sont beaucoup plus serrés). La manipulation ? C'est par exemple faire passer un objet d'une main à l'autre, c'est la façon dont le bébé saisit un jouet ...

Ce qu'explique fort bien Anna TARDOS, la fille d'Emmi PIKLER: « *Le nourrisson, dans les conditions adéquates, occupe par lui-même, par sa main, par ses mouvements, par son environnement, varie continuellement les formes de son activité : tantôt il regarde autour de lui, tantôt il est totalement absorbé par son propre mouvement mettant en jeu tout son corps ; à un autre moment, il concentre toute son attention sur l'exploration de l'objet qui se trouve dans sa main* »

Et c'est finalement l'observation fine de ces manipulations qui peut indiquer de façon précise où l'enfant en est de son développement. Or la manipulation ne peut se concevoir sans motricité libre.

3-3 La libre circulation éducative (ou l'itinérance Ludique® de Laurence RAMEAU).⁶

La configuration des locaux est propice à la mise en place de la pédagogie nommée « libre circulation éducative » (ou Itinérance Ludique® de Laurence RAMEAU).

Il s'agit d'une pédagogie qui s'appuie sur l'apport récent des neurosciences dans la compréhension du développement du cerveau du jeune enfant.

Il est démontré que l'enfant a besoin d'explorer et d'expérimenter son environnement pour le comprendre et ainsi développer ses connaissances, son intelligence.

L'aménagement de l'espace doit offrir à l'enfant de multiples occasions de découvertes, de manipulations.

Ainsi chaque pièce est pensée pour favoriser un aspect du développement de l'enfant. Chaque jour, sur des temps dédiés, l'enfant peut se déplacer librement à travers les espaces, pour faire ses propres découvertes.

Le professionnel propose des situations de jeux en disposant du matériel, il laisse les enfants se l'approprier.

Il s'agit de la théorie de l'affordance : permettre à l'enfant, libre de tout préjugé sur la bonne utilisation d'un objet, d'explorer toutes les fonctions possibles de celui-ci.

Cette découverte, cette manipulation construit l'intellect de l'enfant.⁷

Au multi accueil du Colombier, différents univers sont proposés :

L'univers des bébés :

Tapis, objets à manipuler par des petites mains (hochets, foulards, bouteilles sensorielles, ...), forment un espace cocooning pour accueillir les bébés dans le respect de la motricité libre. Cet espace ouvert est le point de départ de la libre circulation. Ouvert sur l'espace de motricité il offre la possibilité aux enfants « rampants » d'aller à l'aventure. Il permet également aux plus grands de venir se ressourcer dans un espace calme.

⁶ L'itinérance Ludique est une pédagogie, marque déposée par Laurence RAMEAU.

⁷ Bébé... mais que fait-il ? Libre exploration éducative, Anne-Sophie ROCHEGUDE. IPE, 2019.

- L'univers de la psychomotricité :
Avec son toboggan, ses escaliers, ... la pièce dispose de matériel fixe, auquel vient s'ajouter des tunnels, ballons, parcours d'équilibre, ... qui permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices (ramper, sauter, grimper, ...).
- L'univers des jeux symboliques :
Dinette, poupées, voitures, animaux, déguisements, ... permettent de se mettre en scène ou de mettre en scène des personnages, pour comprendre les relations sociales, expérimenter différents rôles.
- L'univers des manipulations :
Déchirage de papier, transvasement, jeux d'eau, pâte à patouille, ... permettent le développement de l'agilité des petites mains et le développement des sens.
- L'univers de l'imagination :
Livres, Kamishibaïs, marionnettes, ... favorisent le développement du langage, de l'imagination.
- L'univers artistique :
Peinture, pâte à modeler, craies grasses, gommettes, ... permettent de donner libre court à sa créativité, d'exprimer ses émotions, ... l'objectif n'est pas un rendu final mais la découverte de la matière, de la trace laissée sur la feuille, la sensation vécue, ...
- L'univers extérieur :
Découvrir la nature, observer les insectes, faire du vélo, gratter dans le sable, marcher dans l'herbe, prendre soin du potager, ... autant d'occasions d'expérimenter et de développer ses sens.

L'enfant dispose d'un groupe de référence, avec du personnel dédié et des espaces « repères » : salle de bain, salle de restauration, dortoirs.

En cours de journée, les professionnels proposent différentes situations de jeux dans les univers, tels que : « parcours d'équilibre » dans l'univers psychomotricité, « entretien de la maison » dans l'univers des jeux symboliques, peinture à l'atelier et lecture d'album jeunesse dans l'univers imagination, ... Les portes de chaque espace sont ouvertes, offrant à l'enfant une liberté pour circuler d'un univers à l'autre, selon ses envies.

Pour répondre aux besoins quotidiens d'exploration de l'enfant, les espaces bébés, psychomotricité et jeux symboliques sont ouverts de base tous les jours.

Ensuite en fonction du nombre de professionnel disponible, d'autres univers peuvent ouvrir.

Chaque univers est ouvert uniquement sous l'organisation d'un professionnel que l'on nomme « **Phare** ». Il est assis à une place stratégique pour intervenir si besoin et suffisamment en retrait pour permettre aux enfants de se saisir des situations de jeux, les explorer librement.

Par sa présence il éclaire le jeu de l'enfant : il réfléchit en amont aux objectifs des propositions, met en place le matériel et le range. Il observe les enfants évoluer et consigne ses observations sur les feuilles de transmissions, pour échanges avec les familles.

Il régule les conflits entre enfants, enrichit les propositions pour relancer le jeu et aller plus loin dans l'expérimentation.

Nous observons avec cette mise en place, que l'enfant est en capacité de soutenir longtemps son attention sur une activité qu'il a choisie. Les enfants sont calmes, absorbés par leur activité. Ils se répartissent sur les différentes situations de jeux proposées et le niveau d'agitation des enfants est minime.

Le professionnel en position de « phare » s'occupe uniquement de ce qui se passe pendant la situation de jeux.

Les soins de nursing nécessaires aux enfants pendant ce temps (change de la couche, repas, sieste, ...), sont confiés au professionnel dans la position de « volante ».

Afin d'organiser le temps quotidien d'itinérance ludique, les professionnels se réunissent une fois par semaine pour remplir la feuille d'organisation hebdomadaire. Chacun note s'il est en position de « volante » ou de « phare » (dans ce cas : quelle situation de jeu, dans quel univers).

Cette façon de travailler apporte une certaine dynamique au travail d'équipe, de gestion des enfants, d'interactions entre eux de type multi âges.

**Les trois piliers de l'itinérance Ludique :
Liberté d'agir, liberté de jouer, liberté de circuler.**

Charte du professionnel << Phare >> :

Qui est-ce ?

Il s'agit d'un professionnel du multi accueil, qui tient un rôle précis au moment des activités proposées en itinérance ludique.

Le multi accueil du Colombier est composé de 7 univers ludiques différents (espace bébé, psychomotricité, jeux symboliques, manipulation, imagination, artistique et extérieur).

Dans chaque espace ouvert lors de l'itinérance ludique, un professionnel est nommé « phare ».

C'est lui qui accompagne les enfants pendant leur découverte de l'univers.

Le professionnel "phare" a deux fonctions :

1/ **Port d'attache** : Il est un repère affectif sûr : il s'occupe d'un univers spécifique de son ouverture à sa fermeture, pour que les enfants puissent, dans leurs allers et retours, retrouver la même personne.

2/ **Découverte** : Il éclaire le jeu de l'enfant : en comprenant ce que l'enfant fait, le professionnel peut exprimer son attention par le regard et la parole, incitant ainsi l'enfant à poursuivre, à se concentrer et à comprendre ses actions.

Quelles sont ses tâches spécifiques ?

- * Réfléchir à des propositions de situation de jeux et remplir le planning hebdomadaire.
- * Aménager l'univers (préparation du matériel et mise en place). Assurer la sécurité des enfants.
- * Ouvrir les univers de base quotidiennement (espace bébés, psychomotricité et jeux symboliques) et ensuite les autres univers en fonction du nombre de professionnels disponibles.
- * Ouvrir les univers toujours dans le même ordre pour favoriser l'appropriation par l'enfant et donc une certaine autonomie.
- * Faciliter la maîtrise de leurs mouvements en évitant les activités assises sur une chaise (demande une double tâche équilibre et activité).
- * Proposer des jeux identiques en quantité suffisante.
- * Se positionner à hauteur des yeux des enfants (au sol ou sur petite chaise), dos contre un mur, visualisant toute la pièce.
- * Accueillir tous les enfants se rendant dans l'univers, respecter la liberté de circulation des enfants (même si deux enfants s'excitent ensemble, respecter leur choix d'être ensemble).
- * Rendre accessible aux enfants, tous les univers ouverts, quel que soit leur développement individuel ou leur nombre. La régulation du nombre d'enfants par univers se fait par l'organisation générale et non par les professionnels au cas par cas.
- * Laisser les enfants découvrir à leur rythme les espaces, sans l'aide de l'adulte.
- * Observer le jeu des enfants.
- * Se positionner un peu en retrait pour laisser les enfants inventer leurs jeux, tout en étant présent et en répondant favorablement aux sollicitations diverses.
- * Accompagner le jeu de l'enfant dans l'imitation, sans les précéder dans leurs idées, ni les entraîner dans ses envies d'adulte.
- * Enrichir l'univers aux besoins des enfants, de l'ambiance de jeu, ... Pour aller plus loin dans l'expérimentation.
- * Enrichir l'espace avec nouveau matériel, à chaque ouverture ou fermeture d'un univers pour créer un intérêt simultané.
- * Accompagner individuellement chaque enfant sur le plan relationnel et émotionnel. (rassurer, valoriser, gérer les conflits).
- * Accompagner le jeu par la parole de l'adulte, qui donne de l'importance à l'action de l'enfant.
- * Etayer l'apprentissage de l'enfant en nommant ses actions et ses découvertes.
- * Restituer les observations des enfants aux « volantes » et les noter dans les feuilles de transmission pour restitution à la famille (compétences acquises, anecdotes).
- * Ranger l'univers en fin d'utilisation.
- * Évaluer la proposition " situation de jeu", noter ses observations, les ajustements à prévoir pour une prochaine fois.

Charte du professionnel « volant » :

Qui est-ce ?

Il s'agit d'un professionnel du multi accueil, qui tient un rôle précis au moment des activités proposées en itinérance ludique.

Il y a trois personnes « volantes » au total, une pour chacun des groupes « bébés, moyens, grands ».

La personne « volante » prend soin de chaque enfant du groupe, en assurant son bien-être, en répondant à ses besoins (change, sommeil, repas, hydratation en cours de journée, ...).

Elle connaît le rythme de vie de chacun et s'assure qu'il soit respecté.

Elle navigue dans les différents univers pour garder une attention particulière à chaque enfant de son groupe.

Quelles sont ses tâches spécifiques ?

- * Respecter la libre circulation de l'enfant.
- * Favoriser le jeu de l'enfant, il est en train d'apprendre (pas d'urgence à réaliser un soin)
- * Si nécessité impérieuse d'interruption du jeu (couche débordante, départ de l'enfant, ...), le prévenir, lui laisser le temps d'intégrer ce qu'on vient de lui dire, obtenir son accord.
- * Verbaliser à l'enfant ce qui va se passer, pour qu'il puisse anticiper.
- * Veiller au respect du rythme de chacun.
- * Prendre en charge l'enfant toujours de façon individuelle.
- * Accompagner si besoin un enfant dans un univers (à sa demande).
- * Observer les enfants dans leur situation de jeu.
- * Recueillir auprès des professionnels "phares" les observations faites.
- * Aider les professionnels "phares" à leur demande.

3-4 La Langue des Signes Française (Lsf) adaptée aux bébés.

Dans les années 80, Joseph GARCIA, un spécialiste de la langue des signes américaine constatait que les enfants qui grandissaient dans des familles dont au moins un des parents était sourd (et utilisait la langue des signes), pouvaient communiquer bien plus tôt que leurs petits camarades du même âge de familles entendant qui n'évoluaient pas dans un univers de signes et qui devaient attendre le développement de la parole. Il démontra les avantages de l'utilisation de signes tirés de la langue des signes avec les bébés entendants. Parallèlement, Linda ACREDOLO et Susan GOODWYN de l'université de Californie, montraient que les enfants qui ne savent pas encore parler utilisent spontanément et naturellement des gestes pour communiquer. Elles ont développé un ensemble de signes pour bébé.

Nathanaëlle BOUHIER-CHARLES a importé le concept en France en 2006.

Actuellement, la communication gestuelle s'impose dans les structures Petite Enfance comme un outil qui permet aux jeunes enfants de communiquer.

L'enfant a des choses à nous dire... bien avant de pouvoir parler !

Les enfants maîtrisent bien plus tôt et plus rapidement les muscles de leurs bras et de leurs mains, que ceux de leur bouche.

L'utilisation de la Langue des Signes (Lsf) permet aux enfants "préverbaux" de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place.

Il s'agit pour l'adulte d'utiliser des « mots- phrases » : il signe le mot « eau » et verbalisé à l'enfant : « est-ce que tu veux de l'eau ? ».

Le bébé est attentif, regarde et mémorise.

Certains enfants commencent à signer de façon reconnaissable autours de 8-10 mois, d'autres encore un peu plus tard.

En règle générale, quand l'enfant commence à faire des gestes habituels de communication comme faire "au revoir" de la main, pointer vers un objet qui l'intéresse ; il est probable qu'il se mette à signer sous peu si l'on utilise des signes.

Le signe est toujours accompagné de la parole, car l'objectif est qu'au fur et à mesure il laisse place au langage oral.

Les avantages d'une telle mise en place sont nombreux :

Une fenêtre s'ouvre sur l'univers de l'enfant : Des mois avant d'être en mesure de parler, les enfants peuvent signifier aux autres, leurs émotions et sensations (j'ai faim / j'ai chaud / j'ai mal ...), leurs besoins (changer la couche / dormir / aide-moi...).

Ils peuvent commenter leurs activités, et interagir avec le monde qui les entoure (j'entends un oiseau qui chante ...).

La communication s'améliore : la fréquence et l'intensité des frustrations diminuent d'un côté comme de l'autre. Les relations sont plus paisibles, les échanges et le respect plus profonds, les liens se tissent plus forts.

Signer avec bébé, c'est prendre en considération qu'il s'agit d'un individu à part entière, d'une personne pensante et dotée de capacités intellectuelles.

L'équipe du Multi Accueil du Colombier s'est formée à cette pratique pédagogique, depuis août 2021.

Après quelques mois de pratique, quel plaisir de découvrir les premiers signes de bébé, de pouvoir partager avec lui, de vraie conversation.

Les parents sont associés à cette pratique, par des temps de partage de comptines, moyens ludiques et mnémotechniques.

3-5 Une cuisine confectionnée sur place :

Le multi accueil du Colombier propose aux enfants une restauration confectionnée sur place. Un plan alimentaire a été mis en place sur 20 jours, conformément aux préconisations de l'OMS.

Dans ce cadre, les menus sont élaborés en concertation entre le prestataire de denrée alimentaire et la cuisinière, sous la responsabilité de l'Infirmière.

La cuisinière, l'agent d'entretien préparant le goûter ainsi que certains professionnels éducatifs sont formés à la méthode HACCP (hygiène), dans l'objectif de pouvoir intervenir en cuisine.

Dans le respect de la loi EGalim, le plan alimentaire prévoit un repas par semaine sans viande. Les protéines ce jour-là sont végétales (une légumineuse avec une céréale).

La vaisselle est également en conformité (verres en verre, assiette enfant et plats en inox, ...).

La confection des repas sur le lieu de vie des enfants permet un ajustement des menus aux besoins des enfants (aliments adaptés, possibilité de mastication, éveil du goût, présentation pédagogique des plats, ...).

C'est le choix d'une cuisine simple et qualitative. Les produits sont le plus possibles issu du local et nous respectons la saisonnalité des fruits et des légumes.

Les enfants sont sensibilisés aux aliments avant transformation. Ils disposent d'un petit coin jardin, permettant de cultiver quelques herbes aromatiques, tomates, ... qui agrémentent les menus. Cette cuisine « sur place » permet d'adapter le menu aux petites pathologies digestives (remplacement du gratin de brocolis par une purée de carotte et du riz en période de gastro-entérites, pour exemple).

Les enfants, les familles et les professionnels profitent des bonnes odeurs de cuisson, mettant déjà en appétit les enfants.

3-6 Quelle place pour le parent au sein du Multi Accueil ?

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille.

Réfléchir la place du parent en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est une volonté politique sociale et familiale régie par le décret n°2007-230 du 20 février 2007, art R 2324-17 :

Les EAJE devront veiller « à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement (...) Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Ces missions impliquent non seulement une réflexion sur l'accueil du jeune enfant mais également sur ***l'accueil de ses parents.***

En sollicitant les parents, nous contribuons à créer autour de l'enfant un climat bénéfique à son bien-être. Un enfant ne peut grandir harmonieusement que si les adultes qui s'occupent de lui, se parlent et n'entrent pas dans des conflits de légitimité. Les parents sont considérés comme étant les personnes qui connaissent le mieux leur enfant, à ce titre, ils sont des interlocuteurs précieux pour l'équipe.

Pour réfléchir à la place des parents au sein des EAJE, il convient de garder à l'esprit les postulats suivants :

- l'enfant qui nous ai confié, arrive avec une histoire qui lui appartient, et qui doit être respectée ;
- l'enfant n'est pas responsable des choix de ses parents et n'a de fait, pas à les assumer ;
- il n'y a pas qu'une seule façon d'éduquer les enfants. Et bien que les professionnels détiennent, de par leur formation, des éléments théoriques, il convient de respecter les choix éducatifs parentaux (pour autant qu'ils ne soient pas préjudiciables pour l'enfant),
- le professionnel doit se positionner comme relais, en l'absence du parent, il n'est que de passage dans la vie de l'enfant.

3-6-1 Instaurer une continuité de prise en charge de l'enfant.

L'équipe éducative doit veiller à respecter l'éducation dispensée par la famille, premier

éducateur de l'enfant, en instaurant une continuité dans la prise en charge de l'enfant.

Cette continuité permet à l'enfant d'être respecté comme un individu à part entière (fruit de sa personnalité et de son contexte familial).

Cette continuité lui permet également de conserver des repères stables.

Ces derniers lui procurent un sentiment de sécurité affective, et favorise un développement harmonieux.

D'une part, les échanges quotidiens avec les parents permettent aux professionnels de reproduire ses habitudes à la structure.

Son rythme de sommeil, ses habitudes alimentaires, etc. sont préservés afin de favoriser le sentiment de continuité maison-structure pour l'enfant.

Ainsi chaque enfant bénéficie d'un accompagnement personnalisé, initié par son contexte familial. Les limites à cette règle étant imposées par la vie en collectivité.

D'autre part, permettre aux familles de s'impliquer et de partager la vie de leur enfant dans la structure, c'est créer des passerelles entre ses différents lieux de vie (au moment de l'accueil et du départ, par le biais des activités d'éveil, des festivités, ...).

La relation parent-professionnel est définie, par leur préoccupation commune : les besoins de l'enfant. Cette dimension relationnelle implique une relation parents-professionnels basée sur l'égalité des compétences. Autrement dit, la parole du parent est essentielle et doit être respectée par les professionnels.

En cas de désaccord, il est fondamental que parents et professionnels puissent en discuter (de façon respectueuse), afin de parvenir à trouver une solution qui réponde le mieux aux besoins de l'enfant.

3-6-2 Soutenir la fonction parentale.

Les relations quotidiennes des professionnels avec les parents peuvent être un soutien dans la construction de la parentalité. D'autant plus que l'inscription de l'enfant à la structure marque un moment clef dans le processus de séparation enfant-parent et peut fragiliser momentanément ce lien.

Par ailleurs, certains parents éprouvent des difficultés dans l'exercice de leur rôle de parents. Des difficultés à le concilier avec le monde du travail dans lequel l'enfant est rarement pris en compte, mais aussi des difficultés en rapport avec la fragilisation de la famille, la précarité, le chômage, etc. Tous ces événements étant susceptibles de fragiliser l'équilibre familial.

Le professionnel doit être facilitateur dans le renforcement des parents dans leur rôle ainsi que dans leurs compétences à être les premiers éducateurs de leurs enfants. Il s'agit donc de les épauler au quotidien dans l'accomplissement de leur tâche éducative.

Notre objectif étant d'aboutir à une complémentarité entre l'équipe et les parents et non le remplacement de l'un par l'autre.

3-6-3 Moyens à disposition pour faire vivre cette place des parents.

L'aménagement de l'espace :

L'aménagement de l'espace est la traduction des choix éducatifs d'une équipe, il traduit les intentions éducatives du projet.

Il doit donc être réfléchi pour être adapté aux usagers des structures (enfants, familles et équipe éducative).

Aussi, réfléchir à la place du parent c'est réfléchir très concrètement à sa place physique dans l'établissement.

La signalétique des locaux doit être claire, afin que le parent sache où se diriger (panneaux directionnels, tableaux d'affichage, nom des pièces sur les portes, ...).

Il s'agit également de lui prévoir une place pour s'asseoir dans l'entrée (pour mettre les chaussures, ou patienter à l'accueil), au sein du groupe (l'inviter à rentrer dans la pièce, prévoir des fauteuils pour prendre le temps de la séparation avec son enfant, ...).

➔ La période de familiarisation (ou adaptation) :



« -Qui es-tu ?

-Je suis un renard, dit le renard.

-Viens jouer avec moi, Lui propose le petit Prince.

-Je ne puis pas jouer avec toi, dit le renard. Je ne suis pas apprivoisé.

-Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?

-C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Cela signifie créer des liens. »

Le petit prince, Antoine de Saint Exupéry.

L'équipe éducative établit des scénarios pour que le passage, du domicile familial à l'EAJE, se fasse en douceur.

On parle alors de familiarisation avec la structure ou d'adaptation réciproque.

- Pour l'enfant : il s'agit d'apprendre à connaître les professionnels, les autres enfants, les locaux dans lesquels il évoluera, ...

L'équipe fait le choix impérieux d'une cohérence éducative, qui va permettre à l'enfant d'apprendre à connaître la façon dont on va s'occuper de lui ; pour pouvoir ainsi anticiper sa prise en charge et accéder à sa prise d'autonomie.

- Pour le parent : c'est l'occasion d'apprendre à connaître les professionnels à qui il va confier l'être le plus important à ses yeux.

Il va découvrir le fonctionnement de la structure, visiter les locaux, ...

Il va pouvoir communiquer sur ses choix éducatifs.

- Pour le professionnel : c'est un moment essentiel dans l'accueil du jeune enfant. C'est là que le passage de relais se matérialise avec la famille.

Contrairement à la représentation communément attribuée au professionnel petite enfance : il ne suffit pas d'être femme ou mère, pour accueillir l'enfant de quelqu'un d'autre.

Être professionnel petite enfance c'est accueillir un enfant en respectant qui il est, l'histoire de sa famille, les choix éducatifs que ses parents font pour lui, ses habitudes de vie.

Au cours de la période d'adaptation, les informations transmises par les parents vont servir à individualiser la prise en charge de l'enfant au sein de la structure. Cela signifie que le professionnel va mettre en adéquation, au mieux, les besoins individuels de l'enfant et le fonctionnement du groupe d'enfant.

Malgré la collectivité, les besoins de l'enfant ont pour réponse une prise en charge individuelle : les biberons sont pris dans les bras du professionnel, les repas des plus jeunes sont donnés en tête à tête, les horaires de repas, de sieste sont à la demande et en fonction du déroulement à la maison.

Si, il est nécessaire de le rappeler : avant 3 ans, la socialisation du jeune enfant est effective uniquement par le fait de faire vivre côte à côte plusieurs enfants au sein d'un groupe. Le développement de l'enfant, ainsi que son rythme de vie lui sont singuliers.

L'équipe éducative a fait le choix d'instaurer une personne de référence à chaque enfant. Ce professionnel sera présent tout au long de la période d'adaptation de l'enfant. La régularité de leur rencontre crée un lien d'attachement : enfant / professionnel / parents. Le professionnel va devenir un repère au sein du collectif. Petit à petit, l'enfant va pouvoir s'ouvrir à ses pairs et aux autres professionnels.

La mise en place d'une personne « référente » va garantir l'individualisation de la prise en charge du jeune enfant au sein du groupe. La connaissance de l'enfant acquit pendant la période d'adaptation, va être diffusée au sein de l'équipe pour une prise en charge cohérente de l'enfant. En effet, la personne « Référente » ne sera pas la seule à s'occuper de l'enfant. Par contre, la « Référente » s'attachera à remplir les outils de transmission intra à l'équipe. Ceux-ci permettront une prise en charge harmonieuse de l'enfant par l'ensemble des professionnels du groupe.

Pendant la période d'adaptation, un lien parent-professionnel va se tisser autour de la réflexion commune sur l'éducation de l'enfant, en l'absence du parent. Les professionnels souhaitent que ce lien soit empreint de confiance, que les parents puissent exprimer leurs difficultés, leurs angoisses... Cela suppose que les parents puissent trouver des professionnels capables de les entendre, les écouter, les comprendre, les orienter ou les aider à avoir confiance en eux... sans jugement.

➔ Le règlement de fonctionnement :

Clair et lisible, il fixe les modalités de fonctionnement de la structure. Cet outil permet aux parents d'avoir connaissance de leurs droits et devoirs envers la structure. Une base nécessaire à une saine collaboration entre les familles et les professionnels.

➔ Les échanges quotidiens parents / professionnels, instaurent un climat de confiance avec les parents et de confidentialité par rapport aux autres familles (transmissions écrites et orales).

➔ Les rencontres ponctuelles avec la directrice, qui permettent d'ajuster l'accueil de l'enfant et de sa famille (administratif ou pédagogique).

➔ Les réunions parents/ professionnels, les cafés/ parent, les temps festifs, permettent d'échanger sur la co-éducation à mettre en place.

Elles favorisent également les relations entre parents, et contribuent ainsi à mieux les insérer au sein de la collectivité et à soutenir leur fonction parentale.

➔ Un questionnaire de satisfaction, remis aux familles toutes les fins d'année scolaire, permettrait de réajuster le fonctionnement de la structure aux besoins des usagers, pour la nouvelle rentrée.

➔ Des actions de prévention, les échanges, des affichages, ... permettent une réflexion éducative et accompagne le parent dans sa fonction parentale.

Les établissements de la petite enfance sont des lieux favorables pour déceler des difficultés émergentes chez l'enfant ou au sein de la famille. Il est donc important de pouvoir mettre en place un climat qui permette un accompagnement de la famille en conseillant, orientant et faisant jouer les actions partenariales.

3-7 Accueil des stagiaires.

L'Educateur de Jeunes Enfants de la structure est responsable de l'accueil des stagiaires. Il centralise les demandes, organise le planning et reçoit chaque stagiaire avant le début du stage. Cette rencontre permet de fixer les horaires de stage (si les horaires "type" ne correspondent pas), de présenter le fonctionnement de la structure mais aussi de visiter les locaux et de rencontrer une partie de l'équipe présente à ce moment-là. C'est aussi l'occasion d'échanger sur les attentes des stagiaires et leurs objectifs de stage. Un livret d'accueil du stagiaire ainsi que les projets éducatif et pédagogique sont donnés à chaque stagiaire durant cette rencontre.

Nous demandons également à chaque stagiaire de réaliser un panneau à l'attention des familles avec son prénom, sa photo, ses dates de stage et la formation suivie afin de l'afficher à l'entrée du groupe ou il fera son stage.

Pour le bien-être des enfants, des familles, de l'équipe mais aussi des stagiaires eux-mêmes, nous essayons d'accueillir au maximum trois stagiaires sur la même période au sein de la structure, en privilégiant les personnes qui sont dans un cursus de formation auprès de la petite enfance.

Nous accueillons au sein du multi accueil des stagiaires de différentes formations : Sur les groupes auprès des enfants :

- Educateur de Jeunes Enfants
- Auxiliaire de puériculture Bac Pro service à la personne
- Reconversion professionnelle CAP petite enfance
- Stage découverte de troisième

A l'entretien des locaux et/ou en cuisine :

- Cursus FLE avec l'IFRA de Belley
- Bac Pro service à la personne....

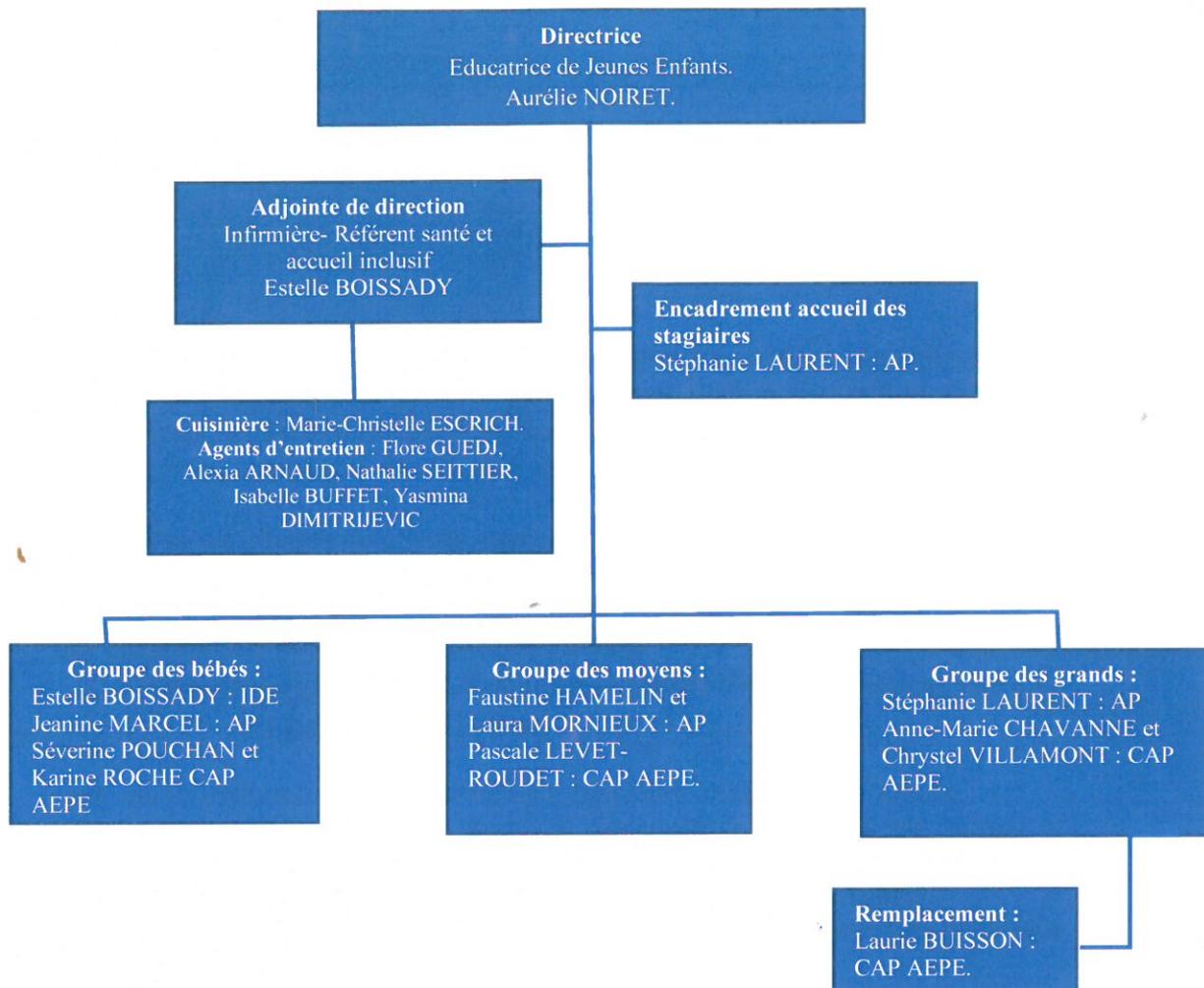
(En Annexe voir le protocole d'accueil des stagiaires à destination des professionnels. Un livret à destination des stagiaires est en cours d'élaboration.)

4 Organisation du travail d'équipe.

4-1 Une équipe pluridisciplinaire.

Profiter de la complémentarité des savoirs, des savoir-faire, et savoir-être de chaque professionnelle. Et apporter ses compétences personnelles en retour.

L'équipe est composée d'Educateur de Jeunes Enfants, d'Infirmière, d'Auxiliaire de Puéricultrice, d'Accompagnant éducatif (CAP AEPE), d'Agent d'Entretien, de cuisinière.



Chaque professionnel dispose d'un profil de poste, explicitant ses missions et les tâches qui lui sont confiées.

En outre, nous avons ressenti le besoin d'explicité la place de chacun dans la mise en œuvre de ce projet éducatif.

En effet, au-delà des tâches à réaliser ou des règles de politesse d'usage, nous avons défini le contour des interventions de chacun par rapport aux enfants et aux familles, de sorte à faciliter le travail et de ne pas créer d'interférences.

Pour exemple :

Pour des raisons d'équité de traitement des enfants : les équipes éducatives n'ont pas accès aux revenus des familles.

Pour des raisons d'hygiène : l'équipe d'agents d'entretien n'ont pas à porter un enfant pendant leur service.

Pour préserver la relation parent / professionnel centrée sur l'accueil de l'enfant : c'est la direction qui procède à un rappel du règlement de fonctionnement de la structure, si besoin.

4-2 Des temps de réflexion :

Il est important que des temps soient aménagés pour penser le fonctionnement et le réajuster aux besoins des usagers.

Réfléchir de façon collective est essentielle pour donner du sens et de la cohérence à nos pratiques professionnelles.

Ces temps sont nécessaires pour mettre en place des projets, qui : dynamisent la vie de la structure, apportent d'autres découvertes aux enfants, permettent aux

familles de s'inclure dans la vie de la structure, développent les relations partenariales et fait rayonner le service petite enfance de la ville.

Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, il est nous est essentiel de trouver des temps en dehors de la présence des enfants

Pour l'équipe éducative

- Une réunion d'équipe mensuelle pour organiser et améliorer le fonctionnement de la structure, animée par la Directrice.
- Une réunion d'Analyse de la Pratique Professionnelle, tous les 2 mois avec un psychothérapeute (groupe de parole pour l'équipe auprès des enfants), pour aborder les difficultés rencontrées lors de la prise en charge d'un enfant ou d'un groupe d'enfant, et tenter de les résoudre. Au besoin, la directrice peut être sollicitée pour participer à cette réunion.
- Une réunion mensuelle pour les professionnels du même groupe d'enfants, pour penser et réajuster le fonctionnement du groupe, échanger sur les problématiques enfant et /ou parent.
- Quatre journées pédagogiques annuelles, pour repenser les valeurs éducatives et créer de la cohérence éducative au sein de la structure, organisées par la Directrice ou en équipe de direction et animées par la Directrice un organisme de formation.

Pour l'équipe d'entretien :

Environ une fois par trimestre, une réunion d'équipe pour organiser et améliorer l'entretien des locaux, animée par l'Infirmière.

Pour l'équipe de direction :

- Une réunion mensuelle entre la directrice, l'adjointe et l'éducatrice de jeunes enfants, pour définir et coordonner les choix éducatifs de la structure.
- Un point quotidien entre la Directrice et son Adjointe, pour le suivi des dossiers.
- Une réunion de supervision pour la directrice, 6 fois par an, animé par un psychothérapeute et regroupant plusieurs directrices du secteur.

4-3 Des outils de travail :

* Un cahier individualisé pour chaque enfant, regroupant ses habitudes de vie, les observations faites par les professionnels, ...

* Des feuilles de transmissions entre les équipes, afin de garantir la cohérence des prises en charge éducative.

*Un plan de formation permettant au professionnel de réactualiser leurs connaissances, de questionner leurs pratiques, de rester dans une veille éducative. Le plan de formation peut être pour l'ensemble de l'équipe (formation organisée en intra) ou individuel (déterminé lors de l'entretien annuel avec son supérieur hiérarchique